

Ecole Primaire Publique Saint-Maudet

Circonscription de Quimper Est

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

3e trimestre 2024

Date du conseil d'école : jeudi 13 juin 2024

Heure de début : 18h

Heure de fin : 18h45

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Morgane Claerhout, Nathalie Harscouët, Anansha Le Berre, Stéphanie Riou, Yannick Souffez, Solweig Audrin, professeur des écoles	Parents élus Abentin Thierry Laforce Reynald Naour Kristell Mondy Xavier Richard Isabelle Colin Audrey	Maire et son représentant
		DDEN Jacqueline Cutulic (DDEN)
		Invités Gwenaëlle Favennec, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) Mégane Le Cloirec, responsable service éducation jeunesse
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Ingrid Arzel, Inspectrice de l'Education Nationale Karine Le Rest, AESH	Brécard Rozenn Hernandez Marina Pauline Favennec Palvadeau Angélique	Jacques Juloux, Maire Julien Le Guennec, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du conseil d'école et désignation du ou des secrétaires de séance
- Préparation de la rentrée 2024
- Suivi des projets pédagogiques et du projet d'école
- Suivi des travaux et des projets d'investissements
- Questions complémentaires des représentants des parents d'élèves

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu du conseil d'école du 2^e trimestre. Il est approuvé

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Nathalie Harscouët est désignée comme secrétaire de séance.

3 – Actualisation des effectifs et prévisions pour la rentrée 2023

Année 2024/2025												
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total		
Mon.		6	15	16	12	12	15	15	10	101	Moy	25
Bil.	3	2	4	4	5	5	4	7	3	37	Moy	18
Total	3	8	19	20	17	17	19	22	13	138		

Le directeur précise plusieurs éléments de contexte.

- Les TPS sont admis dans la limite des places disponibles et il n'y a plus de places disponibles en filière monolingue.
- La tendance est à la baisse des effectifs et le périmètre scolaire doit être interrogé.
- Il existe des incertitudes sur le cadre institutionnel et réglementaire de la rentrée 2024 en raison des élections à venir.

Le directeur présente le projet de répartition et explique que ce projet a été élaboré selon plusieurs critères.

- Assurer autant que possible la stabilité de la structure pédagogique pour bénéficier de l'effet d'expérience
- Se conformer à la recommandation de ne pas dépasser 24 élèves pour les classes de GS, CP et CE1.
- Opter pour une organisation équitable pour les élèves et les personnels
- Mutualiser les moyens d'enseignements en cas de disparité d'effectifs
- Se réserver la possibilité d'adapter la répartition en fonction de l'évolution des effectifs pendant l'été et des nominations d'enseignants

Organisation probable des classes

- Une maternelle-CP bilingue (17 élèves)

Enseignant : Yannick Souffez

- Une classe CE1 CE2 CM1 CM2 bilingue (19 élèves)

Enseignant(e) : Stéphanie Riou

- Une classe PS – MS – GS monolingue (entre 26 et 28 élèves)

Enseignante : Morgane Claerhout

- Une classe de GS CP (entre 22 et 24 élèves)

Enseignant(s) : Vincent Ribalet et Solweig Audrin

- Une classe de CE1 CE2 (27 élèves)

Enseignant(e) : Anansha Le Berrre

- Une classe de CM1 CM2 (25 élèves)

Enseignante : Nathalie Harscouët

Une rotation des ATSEM dans les classes sera probablement mise en place l'année prochaine. Une demande d'augmentation des heures d'ATSEM sur l'école a aussi été adressée à la municipalité. Mégane Le Cloirec, responsable du service éducation jeunesse, répond que cette question est soumise et en cours de discussion.

Isabelle Richard, représentante des parents d'élèves, détaille les actions mises en place autour de la filière bilingue. Du retard a été pris car le matériel de communication a été perdu et la disponibilité des parents élus a été limitée. Des opérations ont toutefois été menées lors de la fête de la Bretagne, en mai, avec une distribution de flyers. Isabelle Richard a aussi interrogé la municipalité sur la pose d'une banderole. Julien Le Guennec, adjoint à l'Education, a répondu qu'il fallait rester vigilant compte tenu des effectifs des écoles du bourg. Isabelle Richard a rappelé que la filière bilingue ne pouvait être une variable d'ajustement.

Mégane Le Cloirec précise qu'à la demande de Cécile Teper, adjointe à la culture bretonne, une page consacrée au bilinguisme sera ajoutée dans le livret d'accueil de la commune.

4 - Suivi des projets pédagogiques, des parcours et du projet d'école

a) Le parcours santé

- L'école dehors
- L'alimentation (petits déjeuners à l'école)
- Education à la sexualité
- Intervention de l'infirmière scolaire



b) Le parcours citoyen



- Programme pHARe – labellisation de niveau 2
- Intervention TBK pour les CM2
- Opération « le parlement des enfants »
- Activités d'éducation à l'environnement organisées par Quimperlé Agglomération (Naturofil)
- Participation aux plantations (Parc de glisse)
- Projet de parcours citoyen au niveau communal
- Les conseils d'élèves
- Projet de labellisation Erasmus en lien avec le Collège

c) Le parcours artistique et culturel

- Participation au Festival Rêves d'océan, opération « coup de cœur littéraire »
- Visites régulières à la médiathèque.
- Programme Cin'école et cinéma en breton
- Théâtre (CM1 CM2) et spectacle vivant pour les TPS PS MS (le 8 avril)
- Activités proposées par Mäel Garré, Abbaye St Maurice
- Projet Danse à l'école (GS CP) avec Caroline Le Goff
- Visites de la ferme de Kerguissal
- Séances de breton avec enfants et familles, participation à la fête de la Bretagne
- Sortie pour 4 classes au site abbatial de St Maurice (activités artistiques et activités nature)

d) Le parcours éducatif physique et sportive

- Natation scolaire (8 séances au cycle 2, 8 pour les GS)
- Session voile pour les élèves de CM1-CM2 des deux classes
- Session basket pour la classe CE1 CE2 et la classe élémentaire bilingue
- Projet vélo pour l'ensemble des classes, avec l'appui du service des sports et l'organisation d'une session locale d'agrément.

Le directeur remercie le service des sports pour la qualité de la séquence pédagogique proposée.

- Accrobranche en GS CP
- Olympiades dans l'école
- Randonnées de proximité

Les parents souhaiteraient que les demandes de sortie soient plus anticipées car le délai pour poser des congés est parfois long. Le directeur répond qu'en fonction du type de projet, une telle anticipation n'est pas toujours possible.

e) L'école dehors

Plan d'actions

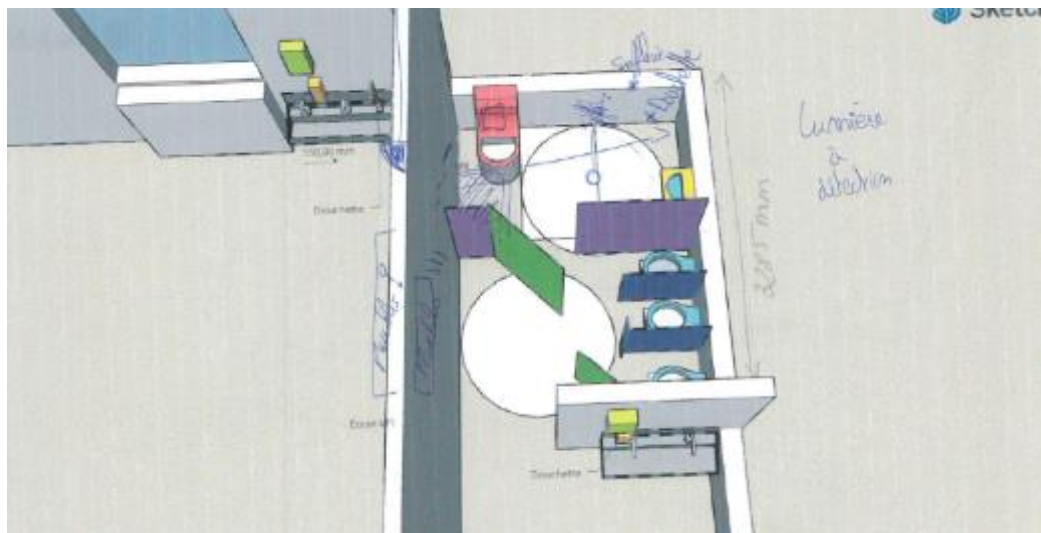
- Classe pilote: TPS-PS-MS
- Inscription d'une matinée en extérieur à l'emploi du temps de la classe.
- Se former aux pratiques pédagogiques

- Aménager les espaces extérieurs et équiper les classes pour les sorties en extérieur
- Mobiliser les partenaires
- S'engager dans des analyses de pratiques pour faire évoluer les gestes et les postures professionnels

5) Suivi des travaux et des investissements

a) Rénovation du vestiaire et des sanitaires des deux classes maternelles

Les travaux sont prévus pendant l'été.



b) Rénovation de la cour

Le projet est presque abouti. Il ne reste plus que quelques aménagements à la marge.

c) Projet CNR d'aménagement des espaces éducatifs

Le projet a été largement présenté lors des conseils précédents. L'école et la municipalité ont obtenu l'accord de financement et les livraisons vont débuter en fin d'année scolaire pour une mise en place dès la rentrée. L'équipe pédagogique fait part de sa satisfaction. Le projet est riche et ambitieux. L'équipe pédagogique a bénéficié d'une formation d'équipe par Canopé.



d) Investissements numériques dans le cadre des TNE (Territoires Numériques Educatifs)

L'école a utilisé son budget d'investissement pour la part d'autofinancement du projet. Des tablettes, des outils d'enregistrement audio et des outils inclusifs ont été ciblés.

Les investissements visent à développer la différenciation pédagogique et l'accompagnement des élèves à besoins particulier.



Isabelle Richard interroge sur l'utilisation du numérique en classe. Le directeur répond qu'il a pris connaissance du dernier rapport de commission d'experts sur l'exposition des enfants aux écrans publié en mars dernier. Il convient de distinguer le numérique récréatif et domestique du numérique éducatif. L'école est vigilante à une utilisation raisonnée des outils, qui permettent en particulier une personnalisation des parcours et peuvent être des moyens de compensation et d'autonomie pour des élèves à besoins particuliers. Le directeur rappelle aussi l'importance d'éduquer les élèves au numérique, à ses atouts et à ses limites.

6 – Questions diverses

Suite à un nouvel incident aux abords de l'école, les représentants des parents d'élèves souhaitent faire un nouveau point sur la sécurité routière.

Le directeur relaie la réponse apportée par Julien Le Guennec, adjoint à l'Education, à ce sujet. La situation est bloquée avec la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) qui ne souhaite pas faire d'autres aménagements au motif que l'école est située hors agglomération.

Les représentants de parents déplorent le manque de réponses à leurs messages, la présence trop rare de la gendarmerie et de la police municipale. Ils indiquent qu'une action sera menée à la rentrée.

Jacqueline Cutulic indique que le maire, Jacques Juloux, a demandé au conseil des sages de la commune de réfléchir sur ce sujet.

Isabelle Richard intervient en fin de conseil pour évoquer la possibilité d'une intégration des parents d'élèves bilingues au sein de Div Yezh, comme c'est le cas à l'école Kermoulin, afin de mener des actions communes, en particulier en direction du Collège de secteur. Stéphanie Riou indique qu'en général, ce type d'adhésion est individuel. Yannick Souffez ajoute qu'il faut rester vigilant à ne pas créer de division entre les deux filières monolingue et bilingue. Isabelle Richard propose de se renseigner et d'apporter des précisions lors de la prochaine rentrée.

Le directeur de l'école clôt le conseil à 18h45.

Le directeur,
Vincent RIBALET

La secrétaire,
Nathalie Harscouët